

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2023

**AVIS EST** par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Sainte-Sophie suivant l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, à l'effet que le rôle général de perception a été déposé, le 5 janvier 2023, au bureau du directeur général et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué dans le délai imparti.

La périodicité des versements est la suivante :

- 21 février 2023
- 25 avril 2023
- 27 juin 2023
- 6 septembre 2023

Donné à Sainte-Sophie,  
Ce 5<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2023



Sophie Plouffe, CPA, CMA  
Directrice générale adjointe  
greffière-trésorière adjointe